

RAPPORT N° 05/8-36
au Conseil Municipal

OBJET

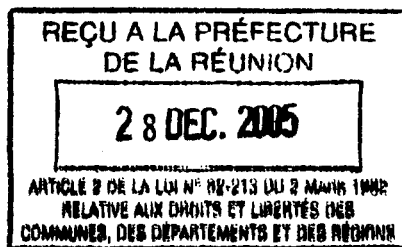
REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

MODIFICATION DU TARIF DES EMPLACEMENTS AU BARACHOIS
(camions bars et camion pizza)

Dans le cadre des travaux de renforcement du réseau routier national au Barachois, l'Association des Commerçants du Barachois sollicite de la Commune une baisse des redevances des emplacements pour tenir compte des désagréments et diminution de la clientèle dus aux travaux actuellement en cours. Elle souhaite que cette mesure soit applicable pendant toute la durée des travaux, soit à partir du 15 septembre 2005 et jusqu'au 28 février 2006.

Je vous demande donc d'approuver une baisse de 15 % des redevances pour l'ensemble des camions bars et du camion pizza du Barachois pour la période précitée, conformément à la grille tarifaire figurant en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DELIBERATION N° 05/8-36
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 15 décembre 2005

OBJET

REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

MODIFICATION DU TARIF DES EMPLACEMENTS AU BARACHOIS
(camions-bars et camion-pizza)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

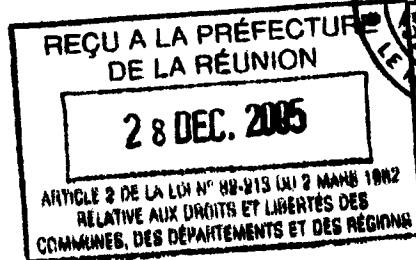
Sur le RAPPORT N° 05/8-36 présenté par le Député-Maire au nom des Commissions 1° Développement Economique, Tourisme et Coopération, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Approuve la baisse de 15 % des redevances applicables aux camions bars et au camion pizza implantés sur le Barachois pour la période du 15 septembre 2005 au 28 février 2006, conformément à la grille tarifaire figurant en annexe.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 23 DEC. 2005



LE DEPUTE-MAIRE
RPV
René-Paul VICTORIA

**Modification du tarif des emplacements au Barachois
(camions-bars et camion-pizza)**

1/ 1

Demandeurs	Nature de l'activité	Montant de la redevance	
		actuelle	avec remise de 15 %
« Le Barbacool » M. CLAIN Jean Max Place du Barachois 97400 SAINT-DENIS	Snack bar	1 111,50 €	944,77 €
« La Case à Nous » M. BASTIEN Serge Place du Barachois 97400 SAINT-DENIS	Snack bar	792,74 €	673,83 €
« Le Bar à Choix » M. ADRIEN Silvère Place du Barachois 97400 SAINT-DENIS	Snack bar	1 111,50 €	944,77 €
« Bassin Bleu » M. IGOUFFE François Place du Barachois 97400 SAINT-DENIS	Snack bar	947,70 €	805,54 €
« Terrasse du Barachois » M. HOFF Alex Place du Barachois 97400 SAINT-DENIS	Snack bar	1 111,50 €	944,77 €
« Le Bourbon » M. MALBROUCK Joseph Place du Barachois 97400 SAINT-DENIS	Snack bar	936,00 €	795,60 €
« Pizza Max au Feu de Bois » M. RATSIMBA Eric Place du Barachois 97400 SAINT-DENIS	Camion pizza	411,84 €	350,06 €

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du jeudi 15 décembre 2005
et annexé à la Délibération n° 05/8-36



DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA

